LUNDI 14 NOVEMBRE 1904

2e ÉDITION

Voir à la 2e page
LA REVUE DES JOURNAUX
de ce matin

121 B

PENDANT

ES SONT REÇUES A L'ADMINISTRATION
s la ligne — **Réclames : 10 francs la ligne**
ESSE TÉLÉGRAPHIQUE : Eclair-PARIS

L'ACTUALITÉ

LA MORT DU PÈRE DE LA CONSTITUTION

Un historien qui appartient à l'histoire. — L'œuvre considérable de M. Wallon. — Son rôle politique. — Son idéal à 20 ans. — La fée dangereuse. — La Constitution à une voix. — Une question de cabinets

BIBLIOTHÈQUE THIERS

La Constitution a perdu son père : M. Henri Wallon a expiré, dans la matinée d'hier, à l'âge vénérable de 92 ans.

Avec lui disparaît une des plus hautes personnalités de ce temps : un historien qui appartient à l'histoire. L'Institut, se rappelant que, depuis cinquante ans, M. Wallon occupait le fauteuil de Quatremère de Quincy, rendit un hommage à son glorieux doyen. Ses collègues lui offrirent une médaille frappée à son intention, et M. de Lasteyrie prononça une allocution concise qui résume si parfaitement, dans une langue nette et pure, l'œuvre de l'historien et du législateur, qu'on aura plaisir à la relire aujourd'hui :

Mon cher secrétaire perpétuel,

Le 22 novembre 1830, l'Académie des inscriptions et belles-lettres ouvrait ses rangs à un membre de l'Université auquel était échu le redoutable honneur de suppléer Guizot à la Sorbonne, et qui s'en était montré digne en publiant une magistrale histoire de l'esclavage dans l'antiquité.

L'auteur de ce beau livre, c'était vous, mon cher confrère, et l'Académie est heureuse et fière de vous voir encore après un demi-siècle écoulé, assis sur ses bancs et donnant à tous le salutaire exemple d'une longue vie partagée entre le culte des lettres et l'exercice des plus hauts devoirs qui incombent à un citoyen.

Fidèles à des traditions que nous avons trop rarement l'occasion d'évoquer, nous avons tenu à célébrer vos noces d'or académiques en faisant frapper à votre image une médaille qui sera un souvenir durable de l'affectueuse confraternité qui nous unit et un gage de la haute estime que nous avons tous pour votre caractère.

En vous l'offrant, j'aurais voulu pouvoir rappeler les principales étapes de votre belle carrière. Mais elle est trop remplie pour que j'ose m'y risquer. Tous ici d'ailleurs connaissent les titres si divers que vous avez à notre vénération, tous ont conservé le souvenir de vos belles études sur Richard II, sur Jeanne d'Arc, sur saint Louis et son temps.

Tous savent, enfin, que si vous avez cédé un jour aux sollicitations de cette fée dangereuse qui a perdu tant d'hommes et qu'on appelle la politique, vous avez eu l'art d'échapper à l'esclavage qu'elle fait d'habitude peser sur ses victimes. Vous l'avez fréquentée assez pour qu'une constitution soit née de vos œuvres.

Mais vous n'avez jamais renoncé à votre vieille maîtresse, la muse de l'histoire. Vos beaux ouvrages sur la Terreur et le tribunal révolutionnaire seraient là pour en témoigner si votre assiduité à nos séances ne nous en fournissait chaque jour la preuve.

Acceptez donc, mon cher confrère, la médaille que nous vous offrons. Elle vous exprimera mieux que je ne sais le faire les sentiments de profonde estime et de respectueuse affection dont notre compagnie entoure vos cheveux blancs.

Elle vous rappellera longtemps, je l'espère, les heures passées ici au milieu d'amis qui admirent votre verte vieillesse et souhaitent que de nombreux printemps s'ajoutent

des lettres et l'exercice des plus hauts devoirs qui incombent à un citoyen.

Fidèles à des traditions que nous avons trop rarement l'occasion d'évoquer, nous avons tenu à célébrer vos noces d'or académiques en faisant frapper à votre image une médaille qui sera un souvenir durable de l'affectueuse confraternité qui nous unit et un gage de la haute estime que nous avons tous pour votre caractère.

En vous l'offrant, j'aurais voulu pouvoir rappeler les principales étapes de votre belle carrière. Mais elle est trop remplie pour que j'ose m'y risquer. Tous ici d'ailleurs connaissent les titres si divers que vous avez à notre vénération, tous ont conservé le souvenir de vos belles études sur Richard II, sur Jeanne d'Arc, sur saint Louis et son temps.

Tous savent, enfin, que si vous avez cédé un jour aux sollicitations de cette fée dangereuse qui a perdu tant d'hommes et qu'on appelle la politique, vous avez eu l'art d'échapper à l'esclavage qu'elle fait d'habitude peser sur ses victimes. Vous l'avez fréquentée assez pour qu'une constitution soit née de vos œuvres.

Mais vous n'avez jamais renoncé à votre vieille maîtresse, la muse de l'histoire. Vos beaux ouvrages sur la Terreur et le tribunal révolutionnaire seraient là pour en témoigner si votre assiduité à nos séances ne nous en fournissait chaque jour la preuve.

Acceptez donc, mon cher confrère, la médaille que nous vous offrons. Elle vous exprimera mieux que je ne sais le faire les sentiments de profonde estime et de respectueuse affection dont notre compagnie entoure vos cheveux blancs.

Elle vous rappellera longtemps, je l'espère, les heures passées ici au milieu d'amis qui admirent votre verte vieillesse et souhaitent que de nombreux printemps s'ajoutent encore aux hivers dont vous semblez ignorer les rigueurs.

Enfin, elle dira à nos successeurs combien votre nom fut honoré parmi nous, combien il mérita de l'être.

Semper honos nomenque tuum laudesque manebunt

Lui-même, dans une de ces confessions que M. Jean-Bernard sollicita de ses contemporains, M. Wallon se peignit en ces lignes, qui sont comme le tissu du discours de M. de Lasteyrie :

A vingt ans, j'étais à l'Ecole normale, où j'avais pour maître Jules Michelet, qui, ayant débuté par un chef-d'œuvre, l'*Histoire des temps modernes*, publiait alors les deux premiers volumes de son *Histoire de France* et nous inspirait la passion de l'histoire.

Mon *idéal*, c'était de tirer de l'histoire tous les enseignements qu'elle nous offre et de savoir en pénétrer les jeunes générations qui me seraient confiées.

Dans les lycées et bientôt à l'Ecole normale, professeur à mon tour, j'ai eu des élèves qui, parvenus, par leur talent, aux positions les plus hautes, ont bien voulu me témoigner un bon souvenir de mes leçons.

Avant de quitter la vie — le terme en est proche — je fais des vœux pour que la France, ma chère patrie, si cruellement éprouvée, reprenne et garde dans le monde la place que lui assigne toute son histoire. C'est mon suprême idéal. — H. WALLON.

M. Jean-Bernard fit suivre cette belle et noble profession de foi de cette note :

On assure que Mürger a incarné M. Wallon dans un de ses personnages de la *Vie de Bohème*.

Il eût été plaisant que le père de la Constitution fût un des folâtres héros de Murger, mais c'est là une erreur souvent commise : le prototype du héros de la *Vie de Bohème*, Colline, était Jean Wallon, qui finit professeur d'histoire religieuse vers 1885, et non Henri Wallon, le grand historien, le célèbre législateur qui vient de mourir.

« La fée dangereuse », pour parler comme M. de Lasteyrie, n'avait pas égaré l'historien en l'entraînant dans le sillon parlementaire. Non seulement il ne s'y enlisa point, mais, guidé par ses fortes études, soutenu par un patriotisme fondé sur sa connaissance profonde des lois de nos origines, il lui fut possible de doter la République d'un état-civil. C'est à lui qu'elle doit d'avoir son nom inscrit sans épithète dans la Constitution. Jusque-là, la France avait un gouvernement provisoire — un gouvernement d'attente — qui ouvrait la porte à tous les espoirs. Pour la bien fermer, autant qu'une Constitution peut fermer quelque chose, M. Wallon s'arma de subtilité. Il avait introduit cet amendement :

Le président de la République est élu pour sept ans. Il est rééligible.

— Mon amendement, disait-il, ne proclame rien. Il prend ce qui existe ; il appelle les choses par leur nom, ce nom que vous-mêmes vous avez accepté. Il tend à faire que ce gouvernement qui est, dure tant que vous ne trouverez rien de mieux à lui substituer. Je ne vous demande pas de le déclarer définitif. Qu'est-ce qui est définitif ? Mais ne le déclarez pas provisoire.

On se souvient de ce que fut le scrutin.

Votants : 705. — Majorité : 353

Pour.....	353
Contre.....	352

La République était proclamée à une voix de majorité.

Un triomphe d'une voix ! C'était mince. Et de combien s'en fallut-il que cette voix unique, qui

aux positions les plus hautes, ont bien voulu me témoigner un bon souvenir de mes leçons.

Avant de quitter la vie — le terme en est proche — je fais des vœux pour que la France, ma chère patrie, si cruellement éprouvée, reprenne et garde dans le monde la place que lui assigne toute son histoire. C'est mon suprême idéal. — H. Wallon.

M. Jean-Bernard fit suivre cette belle et noble profession de foi de cette note :

On assure que Mürger a incarné M. Wallon dans un de ses personnages de la *Vie de Bohème*.

Il eût été plaisant que le père de la Constitution fût un des folâtres héros de Murger, mais c'est là une erreur souvent commise : le prototype du héros de la *Vie de Bohème*, Colline, était Jean Wallon, qui finit professeur d'histoire religieuse vers 1885, et non Henri Wallon, le grand historien, le célèbre législateur qui vient de mourir.

« La fée dangereuse », pour parler comme M. de Lasteyrie, n'avait pas égaré l'historien en l'entraînant dans le sillon parlementaire. Non seulement il ne s'y enlisa point, mais, guidé par ses fortes études, soutenu par un patriotisme fondé sur sa connaissance profonde des lois de nos origines, il lui fut possible de doter la République d'un état-civil. C'est à lui qu'elle doit d'avoir son nom inscrit sans épithète dans la Constitution. Jusque-là, la France avait un gouvernement provisoire — un gouvernement d'attente — qui ouvrait la porte à tous les espoirs. Pour la bien fermer, autant qu'une Constitution peut fermer quelque chose, M. Wallon s'arma de subtilité. Il avait introduit cet amendement :

Le président de la République est élu pour sept ans. Il est rééligible.

— Mon amendement, disait-il, ne proclame rien. Il prend ce qui existe ; il appelle les choses par leur nom, ce nom que vous-mêmes vous avez accepté. Il tend à faire que ce gouvernement qui est, dure tant que vous ne trouverez rien de mieux à lui substituer. Je ne vous demande pas de le déclarer définitif. Qu'est-ce qui est définitif ? Mais ne le déclarez pas provisoire.

On se souvient de ce que fut le scrutin.

Votants : 705. — Majorité : 353

Pour.....	353
Contre.....	352

La République était proclamée à une voix de majorité.

Un triomphe d'une voix ! C'était mince. Et de combien s'en fallut-il que cette voix unique, qui fondait la République, ne se rencontrât point.

Il y avait pendant le scrutin, aux cabinets — entendez bien : cabinets au pluriel — hâtant sa délivrance, un honorable. Pris d'un malaise subit, il avait dû s'éloigner à l'instant où circulaient les urnes. C'était M. Mallevergne, député de la Haute-Vienne, président de chambre à la cour d'appel de Limoges, gendre de M. Allaud, le grand manufacturier de cette ville, orléaniste notoire.

En voyant son nom parmi les absents, on lui fit grise mine dans son entourage. Il aurait pu, s'il eût pris part au vote, jouer un rôle si décisif. Son bulletin aurait modifié la tournure du scrutin. Par son abstention, il avait assuré la victoire de la République...

— J'étais aux water-closets, répondait-il, penaud.

La tactique de M. Wallon a eu besoin, pour triompher, de la colique de M. Mallevergne. A quoi tiennent le destin des empires et l'établissement des républiques !

ÉCHANGE DE DÉCORATIONS

Echange de décorations : L'empereur François-Joseph a conféré à M. Sinoieff, ambassadeur de Russie, la grand'croix de l'ordre de Léopold. Le tsar a conféré au baron Calice, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, la grand'croix de Saint-André.

L'ANGLETERRE & LE PORTUGAL

Lisbonne, 13 novembre (*par dépêche*). — Les journaux disent que le dernier cabinet a laissé terminées des négociations avec l'Angleterre, pour un traité d'arbitrage, avec renouvellement dans tous leurs termes et conditions, des traités d'alliance entre les deux pays, lequel sera signé à l'occasion de la visite du roi Carlos à Londres. La chute du cabinet conservateur n'empêchera pas la signature du nouveau traité.